

Soyez patient à l'égard de vos collègues népalais. Le professionnalisme fait souvent défaut chez les gestionnaires des ONG. Les employés de haut niveau ont souvent besoin de formation et d'encadrement.

Si vous faites preuve de patience dans vos rapports avec vos collègues népalais, ils vous respecteront. S'ils vous posent des questions personnelles ou qu'ils passent vous voir sans prévenir, soyez tolérant et ne vous fâchez pas. Si ces comportements persistent, expliquez poliment que les Canadiens tiennent beaucoup à leur vie privée et demandez-leur de ne pas vous déranger.

Ne critiquez pas vos collègues népalais ouvertement, car cela leur ferait faire perdre la face. Si vous devez donner un avis critique, faites-le directement et individuellement à la personne concernée. Encouragez les gens à vous rencontrer informellement pour parler des aspects politiques de la

vie au bureau ou au sein du projet. Ils ne voudront pas toujours exprimer le fond de leur pensée pendant les heures de travail, mais ils parleront franchement dans le cadre d'une rencontre informelle et d'une discussion à bâtons rompus agrémentée d'un café ou d'une bière.

Souvent, les bénévoles ou les conseillers étrangers qui sont envoyés travailler avec des ONG se retrouvent rapidement dans le rôle de directeur. Dans bien des cas, ils restructurent l'organisation et introduisent de nouvelles méthodes administratives qui échouent ou ne survivent pas à leur départ. On demande parfois à des bénévoles et des conseillers expatriés d'administrer des projets alors qu'ils ne connaissent pas grand-chose à la gestion. Si telle est votre situation, demandez des conseils professionnels auprès des gestionnaires ou des conseillers en gestion qui travaillent dans la région.

### ***Les professionnels des domaines techniques*** ◆ ◆ ◆

#### **Le contexte**

Les conseillers canadiens travaillent souvent avec des Népalais qui sont des professionnels des domaines techniques tels que la médecine, le génie, la protection de l'environnement et la démographie. Ces derniers travaillent généralement dans un ministère ou un organisme parapublic tels que

l'Institut de médecine et l'Hôpital universitaire, la Commission de planification nationale, le Secrétariat de la Commission de l'Eau et de l'Énergie et le Centre de formation technique et professionnelle. Une forte proportion de l'aide des organismes donateurs a été consacrée au cours de la dernière décennie à la formation